

3^{ÈMES} BOUCLES CONDROZIENNES



Dimanche 22 Mars 2026

3x 4 E.S.
135km chrono

ES1 : Ouffet - Pair
ES2 : Seny - Terwagne
ES3 : Atrin - Clavier
ES4 : Vervoz SHOW



Vendredi 20 mars
Journée VIP-SHAKEDOWN
Présentation des équipages
Samedi 21 mars
Reconnaitances et vérifications

ANNEXES
HISTOS-DEMOS et PH
(en ouverture)

ENTREE GRATUITE
PROGRAMME 8€

Delecour Gilles
CHAUFFAGE • SANITAIRE • VENTILATION
ENTRETIEN ET DÉPANNAGE

Devlivers video
More than just Video of Rallye



DALLO THOMAS
TERRASSEMENT - AMÉNAGEMENT
WARZÉE - OUFFET

Centre de l'épreuve : Athénée Royal à Ouffet
Regroupement et ravitaillement : station PREVOT à Clavier
Assistances : zonings de Pelé-Bois à Ouffet et Martinpa à Tinlot



Garage Urdindorge



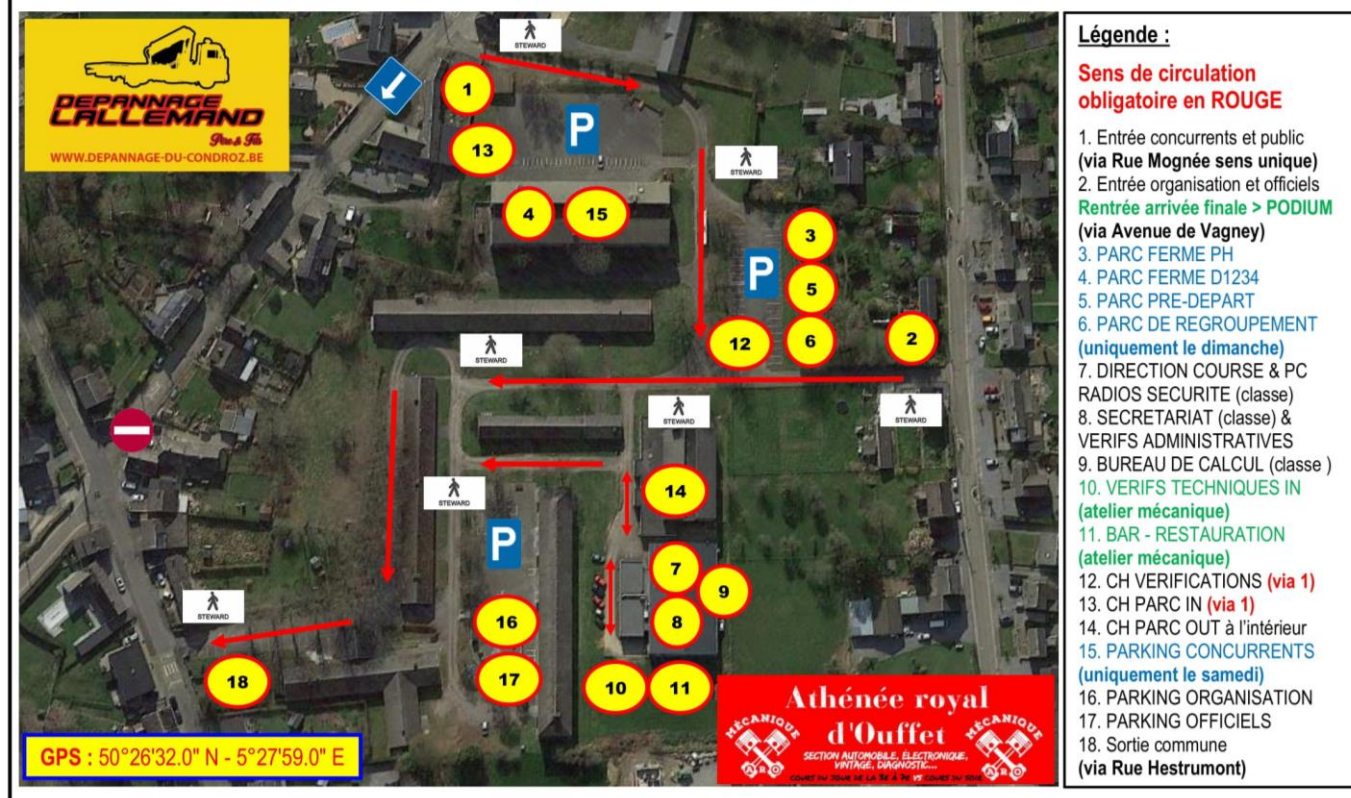
Organisation de l'Auto-Club Condruzien en collaboration avec les communes d'Ouffet, Clavier, Tinlot et Somme-Leuze
INFOS : autoclubcondruzien@gmail.com - S. Horenbach 0499/89.55.67 - C. Pirotte 0471/62.21.16

REGLEMENT PARTICULIER

Boucles Condruziennes 2026 – 3^{ème} édition

Page
PC2

Plan des infrastructures – QG Athénée Royal – Rue Mognée - OUFFET



© Cédric PIROTTE – Sans accord préalable, toute utilisation ou reproduction, même partielle, est interdite.

Boucles Condruziennes 2026

PC3

Plan de circulation – Parc Artisanal Pelé-Bois (assistances Ouffet)



© Cédric PIROTTE – Sans accord préalable, toute utilisation ou reproduction, même partielle, est interdite.

Boucles Condruziennes 2026

PC4

Plan de circulation – Zone de service pneus externe (Zoning Tinlot)



© Cédric PIROTTE – Sans accord préalable, toute utilisation ou reproduction, même partielle, est interdite.

ADRESSE SECRETARIAT – DIRECTION DE COURSE :
 « Athénée Royal » - Rue Mognée, 21 à 4590 OUFFET via N66 Huy-Hamoir
Coordonnées GPS : 50°26'32.0" N - 5°27'59.0" E



REGLEMENT PARTICULIER

De manière générale et sauf exception reprise dans le présent règlement particulier, les derniers règlements en date de l'ASAF sont d'application, à savoir :

R.T.G. = Règlement Technique Général / R.S.G. = Règlement Sportif Général / R.P.R. = Règlement Particulier Rallyes

I	TIMING GENERAL
----------	-----------------------

Lundi 12 janvier 2026	Parution du Règlement Particulier approuvé sur le site internet de l'ASAF
Mercredi 14 janvier 2026	Début des engagements via la plate-forme « engagement » de l'ASAF uniquement (voir Art.3.3.9 du RSG)
Vendredi 13 mars 2026	12h00 Clôture des inscriptions à droits simples
Mardi 17 mars 2026	12h00 Clôture des inscriptions à droits majorés de 20% 20h00 Attribution des numéros 22h00 Affichage de la liste des engagés Parution sur l'application SPORTITY code « BC2026 »
Jeudi 19 mars 2026	12h00 Clôture des inscriptions à droits majorés de 30%
Vendredi 20 mars 2026	8h00 Ouverture des VA et des VT pour la journée VIP Informations et lieu communiqués le 18/03/2026 aux participants 9h00 Départ de la première voiture pour la journée VIP 11h00 Clôture des VA et des VT pour la journée VIP 11h30 Affichage et officialisation de la liste des pilotes, des voitures et des passagers participant à la journée VIP 12h00 Fin de la journée VIP 12h30 Ouverture des VA et des VT pour le SHAKEDOWN Informations et lieu communiqués le 18/03/2026 aux participants 13h00 Départ de la première voiture pour le SHAKEDOWN 15h30 Clôture des VA et des VT pour le SHAKEDOWN 16h00 Affichage et officialisation de la liste des participants au SHAKEDOWN 17h00 Fin du SHAKEDOWN

Samedi 21 mars 2026

10h00 Ouverture du secrétariat de l'épreuve tutélaire

Les instructions pour le retrait des documents (road-book concurrents et assistances, numéros, etc) ainsi que celui du numéro qui a été attribué feront l'objet d'une parution sur l'application **SPORTITY code « BC2026 »** et seront envoyées par mail à chaque équipage au plus tard le 18/03/2026.

10h00 Distribution du roadbook et début des reconnaissances

11h00 Ouverture des vérifications techniques

L'heure et l'ordre de passage seront précisés par mail après l'attribution des numéros. Les heures de présentation seront également transmises sur l'application **SPORTITY code « BC2026 »**

15h00 Clôture de la distribution des documents

18h00 Clôture des vérifications techniques

18h30 Fermeture du secrétariat

19h00 Fin absolue des reconnaissances

20h00 Parution des heures de départ prévisionnelles sur **SPORTITY**

Dimanche 22 mars 2026

6h30 Réouverture du secrétariat et VT complémentaires

7h00 Fermeture des VT complémentaires

7h15 Affichage de la liste des voitures et équipages qualifiés

7h45 Officialisation de la liste des voitures et équipages qualifiés à prendre le départ

7h45 Ouverture du parc fermé de départ sur convocation

8h00 Départ de la première voiture HISTO-DEMO pour la 1ère boucle

10' après la dernière HISTO-DEMO, départ 1ère voiture des div.PH

20' après la dernière PH, départ 1ère voiture de la div.4

5' après la div.4, départ 1ère voiture des div. 3-2-1

11h30 Départ de la première voiture HISTO-DEMO pour la 2ème boucle

10' après la dernière HISTO-DEMO, départ 1ère voiture des div.PH

20' après la dernière PH, départ 1ère voiture de la div.4

5' après la div.4, départ 1ère voiture des div. 3-2-1

15h30 Départ de la première voiture HISTO-DEMO pour la 3ème boucle

10' après la dernière HISTO-DEMO, départ 1ère voiture des div.PH

20' après la dernière PH, départ 1ère voiture de la div.4

5' après la div.4, départ 1ère voiture des div. 3-2-1

19h00 Arrivée de la première voiture HISTO-DEMO au parc fermé final

30' maximum après l'arrivée du dernier concurrent PH: ouverture du parc fermé et **affichage des résultats officiels**

30' maximum après l'arrivée du dernier concurrent D4: ouverture du parc fermé et **affichage des résultats officiels**

30' maximum après l'arrivée du dernier concurrent D123: ouverture du parc fermé et **affichage des résultats officiels**

30' après l'affichage des résultats finaux : **affichage des résultats OFFICIALES**

30' après l'heure de l'officialisation du classement final : proclamation et publication des résultats 4,3,2,1 et PH's par affichage et édition via les réseaux sociaux.



PROGRAMME GENERAL – Journée VIP / SHAKEDOWN – Epreuve tutélaire

Boucles Condruziennes - Journée VIP - 20 mars 2026		Itinéraire-Horaire (V2 - 20251222)				
Dénomination - Localisation	Partiel	Total	Temps	R1-2	R3-4	R5-6
CH ASSISTANCE OUT - Parc Artisanal de Pelé-Bois - Tige de Fairon				9 h 00	10 h 00	11 h 00
CH PRE-DEPART RUN 1 - Rue de l'Etang	7,62	7,62	0 h 12	9 h 12	10 h 12	11 h 12
DEPART VIP 1 : Pair - Warzée - Ouffet (5,15km) - 700m de terre	0,09	7,71	0 h 03	9 h 15	10 h 15	11 h 15
FF Ouffet						
TRC Régie des Routes						
CH PRE-DEPART RUN 2 - Rue de l'Etang	11,36	19,07	0 h 17	9 h 32	10 h 32	11 h 32
DEPART VIP 2 : Pair - Warzée - Ouffet (5,15km) - 700m de terre	0,09	19,16	0 h 03	9 h 35	10 h 35	11 h 35
FF Ouffet		24,26				
TRC Régie des Routes		24,73				
CH ASSISTANCE IN - Parc Artisanal de Pelé-Bois - Halbadet (min. 10')	3,02	27,75	0 h 15	9 h 50	10 h 50	11 h 50

Boucles Condruziennes - Shakedown - 20 mars 2026		Itinéraire-Horaire (V2 - 20251222)					
Dénomination - Localisation	Partiel	Total	Temps	R1-2	R3-4	R5-6	R7-8
CH ASSISTANCE OUT - Parc Artisanal de Pelé-Bois - Tige de Fairon				13 h 00	14 h 00	15 h 00	16 h 00
CH PRE-DEPART RUN 1 - Rue de l'Etang	7,62	7,62	0 h 12	13 h 12	14 h 12	15 h 12	16 h 12
DEPART SD 1 : Pair - Warzée - Ouffet (5,15km) - 700m de terre	0,09	7,71	0 h 03	13 h 15	14 h 15	15 h 15	16 h 15
FF Ouffet							
TRC Régie des Routes							
CH PRE-DEPART RUN 2 - Rue de l'Etang	11,36	19,07	0 h 17	13 h 32	14 h 32	15 h 32	16 h 32
DEPART SD 2 : Pair - Warzée - Ouffet (5,15km) - 700m de terre	0,09	19,16	0 h 03	13 h 35	14 h 35	15 h 35	16 h 35
FF Ouffet							
TRC Régie des Routes							
CH ASSISTANCE IN - Parc Artisanal de Pelé-Bois - Halbadet (min. 10')	3,02	27,75	0 h 15	13 h 50	14 h 50	15 h 50	16 h 50

* Toutes les heures sont mentionnées à titre indicatif du programme de la journée (pas de notion de temps ni de chronométrage)

Boucles Condruziennes - Dimanche 22 mars 2026		Itinéraire-Horaire (V4 - 20251222)				
Dénomination - Localisation	Partiel	Total	Temps	B1	B2	B3
CH0 PARC IN DEPART - Athénée Royal - Ouffet (suivant heures de convocations individuelles)				7 h 45		
CH 0A-4B-8B PARC FERME OUT - Atelier Mécanique - Ouffet (ordre : HISTOS-DEMOS / PH / D4 / D321)				8 h 00	11 h 30	15 h 30
CH0B-4C-8C ASSISTANCE IN - Parc Artisanal de Pelé-Bois - Ouffet	1,79	1,79	0 h 05	8 h 05	11 h 35	15 h 35
CH0C-4D-8D ASSISTANCE OUT (15' B1 - 45' B2/3)	0,81	2,60		8 h 20	12 h 20	16 h 20
CH 1-5-9 N638 Rue du Bout - Basse Voye - Ouffet	2,85	5,45	0 h 07	8 h 27	12 h 27	16 h 27
DEPART ES 1-5-9 : Ouffet - Pair (8,95km) - 1,38km de terre	2,97	5,57	0 h 03	8 h 30	12 h 30	16 h 30
FF ES 1-5-9						
TRC ES 1-5-9 Rue de l'Etang - Pair						
CH 2-6-10 N66 Rue Gistrée - Seny	11,67	17,24	0 h 17	8 h 47	12 h 47	16 h 47
DEPART ES 2-6-10 : Seny - Pair - Terwagne (12,80km) - 100% asph.	0,08	17,32	0 h 03	8 h 50	12 h 50	16 h 50
FF ES 2-6-10						
TRC ES 2-6-10 N63c Rue du Centre - Soheit-Tinlot						
CH 2A-6A-10A SERVICE PNEUS IN - Rue Martinpa - Zoning de Soheit-Tinlot	14,15	31,47	0 h 20	9 h 10	13 h 10	17 h 10
CH 2B-6B-10B SERVICE PNEUS OUT - Rue du Zoning (15')	0,71	32,18	0 h 15	9 h 25	13 h 25	17 h 25
Ravitaillement Mazout PREVOT - Clavier		39,40				
CH 2C-6C-10C REGROUP IN - Parking Carrefour Devillers	7,27	39,45	0 h 10	9 h 35	13 h 35	17 h 35
CH 2D-6D-10D REGROUP OUT (20')	0,04	39,49	0 h 20	9 h 55	13 h 55	17 h 55
CH 3-7-11 N641 Rue du Hâlon - Atrin	3,78	43,27	0 h 07	10 h 02	14 h 02	18 h 02
DEPART ES 3-7-11 : Atrin - Clavier - Bois (7,89km) - 100% asph.	0,09	43,36	0 h 03	10 h 05	14 h 05	18 h 05
FF ES 3-7-11						
TRC ES 3-7-11 Bois						
CH 4-8-12 N63d Rue des Condruzes - Bois	8,49	51,85	0 h 12	10 h 17	14 h 17	18 h 17
DEPART ES 4-8-12 : Vervoz SHOW - Ocquier (15,29km) - 1,82km dégradés	0,11	51,96	0 h 03	10 h 20	14 h 20	18 h 20
FF ES 4-8-12						
TRC ES 4-8-12 N638 Rue d'Ocquier						
CH 4A-8A REGROUP IN - Athénée Royal - Ouffet	25,03	76,99	0 h 30	10 h 50	14 h 50	
REGROUPEMENT				0 h 40	0 h 40	
CH 12A ARRIVEE FINALE - Atelier Mécanique - Ouffet			0 h 30			18 h 50
CH 12B PARC FERME IN - Athénée Royal - Ouffet (ouverture +30' après chaque division)			0 h 10			19 h 00
TOTAL KM PAR BOUCLE	76,99	44,93	ES	32,06	L	
TOTAL KM EPREUVE	230,97	134,79	ES	96,18	L	



Art. 1 – Organisation

L'ASBL AUTO-CLUB CONDRUZIEN organise, les 20-21 et 22 mars 2026, le RALLYE « Boucles Condruzziennes », 3ème édition. Cette épreuve sera disputée conformément aux dernières prescriptions sportives de l'ASAF et au présent règlement particulier auxquels les concurrents s'engagent à se soumettre par le seul fait de leur engagement.

Comité organisateur

- Directeur de course :	PIROTTE Cédric	Lic. ASAF n° LG593
- Directeur de course adjoint principal :	RAVET Jacques	Lic. ASAF n° LG401
- Directeur de course adjoint :	HORENBACH Stéphane	Lic. ASAF n° LG667
- Directeur de sécurité :	BORLEZ Robert	Lic. ASAF n° LG534
- Directeur de sécurité adjoint principal :	JADOT Jérôme	Lic. ASAF n° LG418
- Directeur de sécurité adjoint :	JACQUES Paul	Lic. ASAF n° LG90060
- Secrétaire du meeting :	FERIR Véronique	Lic. ASAF n° LG90289
- Secrétaire adjointe :	NEUPREZ Fabienne	Lic. ASAF n° LG579

Officiels délégués à l'épreuve par le pouvoir sportif

- **Collège des Commissaires Sportifs (en attente des désignations de l'ASAF)**
 - Président : ROQUET Michel Lic ASAF n° NA951
 - Membres : Lic ASAF n°
 - Lic ASAF n°
 - Stagiaire : DE CONINCK Fabienne Lic ASAF n° LG689
- **Collège des Commissaires Techniques**
 - Président : SAINT-REMY Guy Lic ASAF n° LG406
 - Membres : MONBALLIN Didier Lic ASAF n° LG431
 - HENAUT Thierry Lic ASAF n° LG444
 - GERLACHE Eric Lic ASAF n° LG434
 - ADEL Frédéric Lic ASAF n° LG90151
 - FRANKENNE Jacques Lic ASAF n° LG435
 - Secrétaire : PEREIRA Magali Lic ASAF n° LG432
 - Secrétaire : SCHULJENKO Nicole Lic ASAF n° LG409
- **Inspecteur "Sécurité "** PUISSANT Jean-Claude Lic. ASAF n° NA957

Officiels d'épreuve mandatés par l'organisateur

- Relations concurrents : CHAUDIERE Christophe (**PC Course**) Lic. ASAF n° LG90168
- BOURGUIGNON Pierre (**Parc Fermé**) Lic. ASAF n° LG90084
- Responsable VIP-SD : LECHIEN Jonathan Lic. ASAF n° LG532
- Chef de Sécurité VIP-SD : MAERVOET Nathalie Lic. CAS n° 21171 B1S1
- Responsable E.C.1 : LECHIEN Jonathan Lic. ASAF n° LG532
- Chef de Sécurité E.C.1 : MAERVOET Nathalie Lic. CAS n° 21171 B1S1
- Responsable E.C.2 : MODAVE Christophe Lic. ASAF n° NA90053
- Chef de Sécurité E.C.2 : MODAVE Louis Lic. CAS n° 20402 A
- Responsable E.C.3 : DEMARCHE Christophe Lic. ASAF n° NA998
- Chef de Sécurité E.C.3 : MACEDOINE Quentin Lic. CAS n° 22500 B1S1
- Responsable E.C.4 : DELAUNOIS Alain Lic. ASAF n° LG465
- Chef de Sécurité E.C.4 : DACQUIN Sandrine Lic. CAS n° 20723 B1S1



Secours médicaux

- Équipe médicale : C.R.S. Médecins
- Ambulances : Ambulance Rescue Team Nombre : 5

Gestion sécurité et spectateurs

- Equipes motards : Equipe Motocycliste de Sécurité Nombre : 8
- **Identité et attributions des juges de faits :**
- BORLEZ Robert – HORENBACH Stéphane – JADOT Jérôme – PIROTTE Cédric – JACQUES Paul – BOURGUIGNON Pierre, CHAUDIERE Christophe et chaque responsable de spéciales.
- *Equipes motos (identités à préciser) pour la surveillance du respect des liaisons et des assistances interdites*

III MODALITES GENERALES

Art. 2 – Éligibilité

Type d'épreuve	Rallye type B	RPR 26
Championnat FWB	OUI	RPR 24 et 25
Championnats CSAP	Toutes les CSAP	
Top Master Challenge	OUI	RPR 25.1.3.1
Challenge Bruno THIRY	OUI	RPR 25.2.1
Epreuve OPEN	NON	RSG 2.1.2

Art. 3 – Admission des véhicules – Nombre d'engagés – Licence TP-L

DIVISIONS	Acceptées pour l'épreuve ?	Art RPR de référence	Nombre d'engagés maximum (Voir Art. 9.2 du RSG et Art. 5 du RPR)	TP-L Accepté ?
Division 1.2.3 et 4	OUI	26.11.1 à 26.11.4	120	NON
Ph Classic et PH S/R	OUI	26.11.5		NON
Histo - Démo	OUI	26.11.6	20	OUI

Le nombre cumulé des participants admis au départ s'élève donc à 140

Remarques importantes

Si le nombre de concurrents maximal accepté dans l'une ou dans l'autre catégorie lors de la clôture des inscriptions à droits simples n'est pas atteint, le **nombre des participants acceptés dans l'autre pourra être dépassé, jusqu'à concurrence du nombre cumulé, repris ci-dessus.**

Le formulaire de demande de TP-L est disponible sur le site internet : www.asaf.be

Annexes facultatives (SD et/ou "Journée VIP")

Le nombre de participants est limité à 30, en ce qui concerne le Shakedown

Le nombre de participants est limité à 30, en ce qui concerne la "Journée VIP"



Art. 4 – Description du parcours

4.1 Constitution du parcours :

Nombre d'étapes	1	12 E.S. au total
Nombre de boucles	3	76,99km par boucle
Nombre d'épreuves de classement	4	44,93km par boucle

Etape 1

EC	Longueur	Ligne / Show	% Asphalte	% Non revêtu
EC 1	8,95km	LIGNE	84,6%	15,4% (1380m)
EC 2	12,80km	LIGNE	100%	
EC 3	7,89km	LIGNE	100%	
EC 4	15,29km	SHOW (1,5 tour)	88,1%	11,9% (1820m)

Total : 230,97km, dont 134,79km d'ES et 96,18km de liaisons, comprenant 7,1% de chemins non revêtus.

Les Divisions **PH** prendront le départ **avant** les concurrents des autres Divisions.

La Division **Histo-Démo** prendra le départ **avant** les concurrents des Divisions PH.

4.2. "Super Rallye Intégral" (voir Art.2.1.14. du RPR)

Le système de "Super Rallye Intégral" est d'application dans cette épreuve.

4.3. Shakedown (SD) (voir Art. 16.1. du RPR)

Afin de permettre aux concurrents d'effectuer des tests dans un cadre sécurisé, un Shake Down sera organisé :

DATE	Vendredi 20 mars 2026
Heures	13h00 à 17h00
Localisation	PAIR-OUFFET – QG et SERVICE : Parc Artisanal OUFFET
Kilométrage	5,15km dont 700m de non revêtus

Le "Shakedown" est strictement réservée aux PILOTES, COPILOTES et VOITURES officiellement et complètement inscrits à l'épreuve tutélaire.

Ce point est de stricte application sous peine de mise hors course pour l'ensemble du meeting.

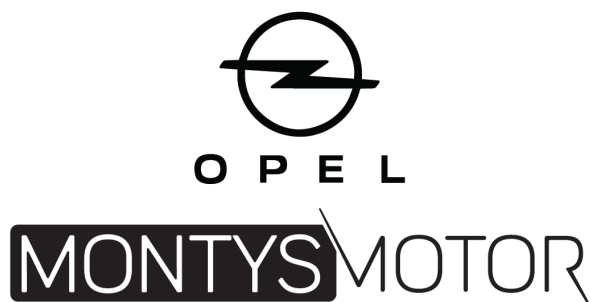
4.4. La journée VIP (voir Art. 16.2 du RPR)

Dans le même esprit, une "Journée VIP" réservée aux pilotes et voitures inscrits à l'épreuve tutélaire sera organisée.

DATE	Vendredi 20 mars 2026
Heures	9h00 à 12h00
Localisation	PAIR-OUFFET – QG et SERVICE : Parc Artisanal OUFFET
Kilométrage	5,15km dont 700m de non revêtus

La "Journée VIP" est strictement réservée aux PILOTES et VOITURES officiellement et complètement inscrits à l'épreuve tutélaire.

Ce point est de stricte application sous peine de mise hors course pour l'ensemble du meeting.



Art. 5 – Engagement

5.1. Procédure et paiement de l'engagement

La demande d'engagement doit être complétée sur la plate-forme "Engagements en ligne" de l'ASAF, via son site Internet www.asaf.be.

En vue d'une gestion plus rapide du secrétariat de l'épreuve, les équipages (pilotes et co-pilotes) sont impérativement tenus, s'ils ne possèdent pas "d'espace personnel" dans la base de données ASAF, de téléverser, lors de leur inscription en ligne, une copie (au format JPEG), de leurs licences (VAS), en cours de validité (c.-à-d. année 2026).

Tout engagement reçu sans cette annexe sera considéré comme NUL et ne sera pas traité

Les formalités, relatives aux manifestations annexes éventuelles (SD – Journée VIP) devront parvenir à l'organisateur de la même manière.

Le montant des frais d'engagement cumulés devra **OBLIGATOIREMENT** parvenir à l'organisateur par virement bancaire dans les mêmes délais que ceux de l'engagement en ligne, repris dans l'encadré ci-dessous.

Les frais d'inscription sont à verser au compte :

N° IBAN ING : BE03 3632 6663 8084 - BIC : BBRUBEBB – Intitulé: "ASBL Auto-Club Condruzien"

Communication : Boucles Condruziennes 2026 – Equipage "Nom du pilote / Nom du copilote"

5.2 Montants des engagements :

Divisions	Droit J-9	Droit J-5 (+20%)	Droit J-3 (+30%)
D4	575€	690€	747€
D123	525€	630€	682€
D PH'S (Classic/SR)	475€	570€	617€
D Histo-Démo	400€	480€	520€
! Remboursement de 25€ accordé à tous les équipages si le nombre de partants atteint 120 qualifiés !			
Journée VIP - SHAKEDOWN	150€ (repas du vendredi soir offerts à chaque équipage inscrit)		
Passagers "Journée VIP"	10€		

Si le concurrent **refuse la publicité** de l'organisateur, ces droits pourront être majorés de **25%**, y compris pour les divisions "Prov'Historic's" et "Histo-Démo"), **majoration calculée sur les prix déjà éventuellement majorés pour inscription tardive** - Voir art. 5 du RPR et 5.2 ci-avant, du présent règlement).

La mention de ce refus devra figurer sur le bulletin d'engagement et le complément de droit de participation devra être ajouté au virement reprenant ledit droit.

5.3. Remboursements : voir RSG Articles 9.4, 9.5 et 9.6

Art. 6 – Vérifications administratives (V.A.)

DATE	Samedi 21 mars 2026
LOCALISATION	Ateliers mécaniques – Athénée Royal – Rue Mognée à OUFFET
HEURES D'OUVERTURE DES V.A.	De 10h00 à 15h00
Localisation de la reprise des licences	V.A. (seront rendues au dernier CH d'arrivée)

Les Commissaires sportifs procéderont à des contrôles aléatoires des documents (permis de conduire + certificats divers) qui pourront se faire lors des Vérifications Techniques ou pendant la durée de l'épreuve (reconnaisances comprises). L'équipage tiendra donc, en permanence, ces documents à disposition des officiels.



Art. 7 – Vérifications techniques (voir Art. 3 du RPR)

N.B. : Une copie de tous les documents de bord de la voiture (Certificat d'immatriculation, Carte d'assurance et Contrôle technique) devra être déposée par les concurrents, lors de leur passage aux Vérifications Techniques de l'épreuve.

Rappel : Les **VT sommaires** auxquelles seront soumis les véhicules participant à la « Journée VIP » et/ou au SHAKEDOWN ne dispenseront pas les participants de se présenter aux **VT préliminaires générales**.

VT préliminaires générales auxquelles seront soumises **TOUTES les voitures de TOUTES les Divisions :**

LOCALISATION	Ateliers mécaniques – Athénée Royal – Rue Mognée à OUFFET
DATE	Samedi 21 mars 2026
HEURES	De 11h00 à 18h00 (suivant heures de convocations individuelles)

Vérifications techniques complémentaires :

Réservé aux seuls équipages qui en auront obtenu l'autorisation expresse de la part de l'organisateur.

LOCALISATION	Ateliers mécaniques – Athénée Royal – Rue Mognée à OUFFET
DATE	Dimanche 22 mars 2026
HEURES	De 6h30 à 7h00

N.B. : Le paiement de toutes les opérations pourra se faire via l'appareil SUMUP de l'ASAF en fonction sur place ou en espèces (compte juste).

VT finales éventuelles :

LOCALISATION	Ateliers mécaniques – Athénée Royal – Rue Mognée à OUFFET (local officiels)
--------------	---

Emplacement des VT OBLIGATOIRES après abandon ou sortie de route :

LOCALISATION	Ateliers mécaniques – Athénée Royal – Rue Mognée à OUFFET (local officiels)
--------------	---

Devoirs des Concurrents en cas d'accident ou de sortie de route même mineure (voir Art. 1.8.2 du RSG)

Si, lors d'une compétition, des concurrents occasionnent des dégâts, ceux-ci, quels qu'ils soient, devront être déclarés dans la demi-heure après l'arrivée du véhicule en fin de section (en fin de boucle).

Art. 8 – Reconnaissances – Ravitaillement – Assistance

A) Reconnaissances (voir Art. 9 du RPR)

DATE	Samedi 21 mars 2026
HEURES	De 10h00 à 19h00 (Distribution du road-book jusqu'à 15h00)

B) Ravitaillement (voir Art. 2.1.4 du RPR)

FREQUENCE	1 fois par boucle
EMPLACEMENT	Station MAZOUT Prévot – N63d Route de Marche – Carrefour Devillers à CLAVIER (avant REGROUP IN voir RB) ! SHOP ouvert le dimanche !

C) Zones d'assurances (voir Art. 17.2 du RPR)

LOCALISATION ZA1	PARC ASSISTANCE (voir plan et sens obligatoire à respecter)
	Parc Artisanal – Rue Pelé-Bois via Rue Halbadet vers Tige de Fairon à OUFFET
LOCALISATION ZA2	SERVICE PNEUS (voir plan et sens obligatoire à respecter)
	Zoning de SOHEIT-TINLOT via Rue Martimpa vers Rue du Zoning



Art. 9 – Parcs fermés

9.1. Parc Fermé de départ (voir Art. 15.1 du RPR)

LOCALISATION	Parking Athénée Royal – Rue Mognée à OUFFET (suivant convocations)
--------------	--

9.2. Parc Fermé d'arrivée (voir Art. 15.2 du RPR)

LOCALISATION	Parking Athénée Royal – Rue Mognée à OUFFET
--------------	---

Dès leur arrivée, en fin d'épreuve, les voitures seront stationnées dans un parc fermé, **sous peine d'exclusion**. Les équipages seront tenus de l'évacuer immédiatement. Les voitures y seront tenues, à la disposition des organisateurs et officiels en vue de subir un éventuel contrôle de conformité ou y être " plombées ". Elles y resteront maintenues jusqu'au moment se situant 30 minutes après l'arrivée du dernier concurrent de la catégorie concernée*.

L'heure précise de ce moment, qui est celui où les voitures pourront être extraites du PF, sera affichée par l'organisateur au tableau officiel. ***(catégorie PH Classic et PH S/R, catégories Division 4 et Divisions 1-2-3)**

IV	DOTATION
----	----------

Art. 10 – Proclamation des résultats – Remise des trophées

- Le classement final sera affiché sur le tableau d'affichage (voir art. 12 ci-après) de la Direction de Course et officialisé, endéans les délais réglementaires, par les Commissaires Sportifs.
Il sera, en outre, publié sur l'application **SPORTITY (code : BC2026)** de l'organisateur.
- La proclamation des résultats et la remise des trophées se dérouleront au maximum 30' après l'officialisation du classement de la dernière catégorie rentrée au Parc Fermé.

LOCALISATION	Ateliers mécaniques – Athénée Royal – Rue Mognée à OUFFET
--------------	---

- Des prix et trophées seront distribués **successivement**, comme suit :

- Autres récompenses éventuelles :
 - **Au vainqueur du Challenge Bruno THIRY**
 - **Prix spécial « Rookies » remis par Renaud VERREYDT**
- Premier "Master" au classement général en PH S/R
- Première dame au classement général PH S/R (trophée et bouquet)
- 3 premiers de la Division PH S/R
- Premiers de chaque classe de la Division PH S/R (21 – 22 et 23)
- Premier "Master" au classement général en PH Classic
- Première dame au classement général PH Classic (trophée et bouquet)
- 3 premiers de la Division PH Classic
- Premiers de chaque classe de la Division PH Classic (17-18 et 19)
- Premier "Master" au classement général en Division 4
- Première dame au classement général Div. 4 (trophée et bouquet)
- Inter-écuries : (voir Art 12 du RSG) (calculé sur le classement de la Division 4)
- 3 premiers de la Div. 4 (pilotes et co-pilotes)
- Premiers de chaque classe de la Div. 4 (pilote et co-pilote)
- Premier "Master" au classement général en Div. 1-2-3 confondues
- Première dame au classement général Div. 1-2-3 confondues (trophée et bouquet)
- Inter-écuries : (voir Art 12 du RSG) (calculé sur le classement des Div. 1-2-3, confondues)
- 5 premiers du classement des Div. 1-2-3 confondues (pilotes et co-pilotes)
- Premiers de chaque classe des Div. 1-2-3 (pilote et co-pilote)

Art. 11 – Permanences

Jusqu'au jeudi 19 mars 2026 (secrétariat et trésorerie)

HORENBACH Stéphane	GSM 0499/89.55.67	!! Entre 18h00 et 20h00 !!
FERIR Véronique	GSM 0498/97.69.19	!! Entre 13h00 et 18h00 !!

A partir du vendredi 20 mars 2026 : «Athénée Royal» - Rue Mognée, 21 à 4590 OUFFET (PC COURSE)

PIROTTE Cédric	GSM 0471/622.116	Direction de Course et Logistique
HORENBACH Stéphane	GSM 0499/89.55.67	Direction de Course et Trésorerie
JACQUES Paul	GSM 0479/76.46.38	Direction Sécurité et Riverains
FERIR Véronique	GSM 0498/97.69.19	Secrétariat
BOURGUIGNON Pierre	GSM 0476/39.58.84	Relations concurrents
CHAUDIERE Christophe	GSM 0494/90.28.38	Relations concurrents

Art. 12 – Tableau d'affichage (voir Art.21 du RPR)

- Affichage et publications « matériels » :

«Ateliers Mécaniques de l'Athénée Royal» - Rue Mognée, 21 à 4590 OUFFET (vitre local des officiels)

- Affichage et publications « virtuels » :

Application SPORTITY code « BC2026 » comprenant toutes les infos pratiques avant et pendant l'évènement, accessible à tous les concurrents (documents pratiques, timing et plans, listes, classements, communications et décisions)

Art. 13 – Divers

- a) Roadbook d'assistance et panonceaux « assistance » (voir Art.17 du RPR) seront fournis aux VA.
- b) Programmes disponibles à partir du vendredi 20 mars 2026 à 19h00 au centre de l'épreuve lors de la soirée de présentation des équipages (mis en vente préalablement dans les commerces locaux).
- c) Petite restauration disponible sur place (bar et foodtruck) tout le week-end.

!!! Repas offerts aux équipages ayant participé à la JOURNEE VIP – SHAKEDOWN !!!

ATTENTION : pour les repas (assiettes boulets-frites) offerts le vendredi soir aux équipages ayant participé à la journée VIP-SHAKEDOWN, **la réservation préalable est obligatoire lors de votre inscription.**

- d) Hôtels et gîtes : consulter l'Office du Tourisme d'Hamoir (086/38.94.43) www.hamoirtourisme.be
- e) Présentation des équipages le vendredi 20 mars 2026 à partir de 19h00 ! **TOMBOLA EXCEPTIONNELLE !**
 - 1^{er} prix : 1 ENGAGEMENT GRATUIT (HORS-ASSURANCE-REDEVANCES)*
 - 2^{ème} prix : 2 pneus offerts par notre partenaire « Verdin PNEUS »*
 - 3^{ème} prix : BONS DE REDUCTIONS chez notre partenaire « SPA Racing » + d'autres nombreux lots*
- f) **Système de suivi >Tracking** : pour un suivi optimal des concurrents pendant le meeting, en collaboration avec GEODYNAMIC, l'organisation mettra en place un système de suivi de vos véhicules. Ce système n'implique aucun montage ou raccordement au véhicule du concurrent. Celui-ci est obligatoire pour participer à l'épreuve. Le refus de la part d'un concurrent, entraînera automatiquement la mise hors course et la perte du droit d'engagement. Un boîtier de suivi GEODYNAMICS sera installé (en respectant les prescriptions légales recommandées par les diverses autorités) dans votre voiture lors du contrôle technique suite à la présentation du document approprié qui vous aura été remis aux vérifications administratives. Ce document est à présenter complété et signé afin d'être considéré comme valide. Pour la restitution du boîtier, en cas d'abandon pendant la journée, vous serez invités à ramener le boîtier au secrétariat du rallye. En échange du boîtier, vous recevrez un document accusant notre bonne réception du boîtier. Si vous terminez le rallye, le boîtier sera retiré de votre voiture par nos soins juste après votre passage au CH final (parc fermé). En échange du boîtier, vous recevrez un document accusant notre bonne réception du boîtier. En cas de non-retour du boîtier GEODYNAMICS, un montant de maximum **500 €** pourra vous être facturé par GEODYNAMICS.



Art. 15 – Approbations et réglementation ASAF

En ce qui concerne les articles non repris au présent règlement, les textes des dernières Prescriptions de l'ASAF seront d'application.

Tous les cas non prévus, tout litige et toute contestation seront tranchés par la Direction de Course en accord avec le Collège des CS.

Le présent règlement a été approuvé par :

DECONINCK Fabienne pour le Secrétariat de la CSAP Liège, Lic. N° LG689, en date du 24/12/2025

LEMENCE Pascal pour le Secrétariat de l'ASAF, Lic. N°868, en date du 07/01/2026

La licence d'homologation du parcours a été délivrée par :

PUISSANT Jean-Claude, Inspecteur-Sécurité, Lic. N° NA957 , en date du 20/12/2025

Votre inscription doit se faire en ligne uniquement.
Tous les documents annexes s'y rapportant seront automatiquement générés par l'application "engagement en ligne" et vous seront transmis par courriel dès que la procédure sera complètement et officiellement finalisée.

*Toutes les infos pratiques sur la course via l'application SPORTITY :
documents administratifs, timing, cartes, liste des engagés,...*

